

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Couvreur, 13 décembre 1861](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Couvreur, 13 décembre 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (215r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Couvreur, 13 décembre 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41949>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 décembre 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Couvreur](#)

Lieu de destination Proix (Aisne)

Description

RésuméGodin demande à Couvreur de lui envoyer un ouvrier tailleur de grès pour faire trois meules, pour un prix de 250 F.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guin le 13 juil 1861

Monsieur Costruc
a Broia

Vous priez me faire savoir au
marché tailleur de gris pour me
faire les mêmes comme il a été
convenu entre nous est à dire
trois marches d'escalier sur deux faces
à épaisseur indiquée dans l'ordonnance
sur le champ et pour un prix de
cent cinquante 20 impantes et soixante
et une quatrième que je laisserai continuer
mais pour laquelle le prix restera à faire
au prix pour tout le travail de
deux cents cinquante francs
j'ai bon honneur de vous saluer

Gudin

Monsieur Costruc

Paris

Répondant à vos différentes lettres
vous demandez avec une agacée
mon chère je ne puis vous en
satisfaire que très peu
et avec peine.

Digne Monsieur
le 13 juillet 1861